

République Islamique de Mauritanie

Déclaration

DEMINAGE ET EDUCATION CONTRE LE DANGER DES SOUS- MUNITIONS

19 Avril 2011

Monsieur Le Président

Honorables Invités

La Mauritanie a ratifié la convention sur les Sous munitions le 1 Février 2012 et s'engage fermement à déminer l'ensemble des zones affectées dans le nord du pays.

Une première action visant à identifier la superficie des zones affectées a été effectuée en 2012 ciblant 5 zones.

Nous planifions terminer une enquête sur toutes les zones affectées avec L'ONG NPA avant juillet 2013, pour nous permettre de présenter un plan d'action cohérent du déminage à la prochaine réunion d'Oslo.

Enfin, Permettez-moi de vous informer que mon pays n'a pas connu de nouvelle victime de mines, ERW ou sous munitions depuis 2011. Ceci est la conséquence des grands efforts réalisés dans ce domaine.

Merci Monsieur Le Président.